



Chères Citoyennes et chers Citoyens de Saint-Gervais,

Afin de se conformer aux dispositions du Code municipal du Québec et plus particulièrement à l'article 176.2.2, il est du devoir de la mairesse de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre de l'année précédente, ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin.

Ainsi, au nom du conseil municipal, c'est avec plaisir que je vous présente ce rapport. Celui-ci fait le constat de la situation de la Municipalité et expose les réalisations de 2020 telles que vérifiées par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. Les états financiers ont été déposés aux membres du conseil mardi 4 mai 2021 dernier.

L'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 a permis de dégager un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 664 159\$. Une partie de cet excédent de fonctionnement a été affecté pour l'aqueduc et les égouts et le solde demeure dans le surplus non affecté. Les surplus nous permettront de devancer des projets du PTI de 2022 vers 2021.

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 3 317 963\$. L'excédent de l'exercice provient majoritairement des revenus non budgétés en lien avec l'aide financière due à la pandémie octroyée par le Gouvernement du Québec de 116 324\$, des subventions diverses de 67 530\$, des revenus supplémentaires de taxation en droits de mutation, en taxation supplémentaire à la suite de rénovations ainsi que de nouvelles constructions totalisant 43 230\$. La dotation spéciale de fonctionnement du Gouvernement du Québec de 18 408\$ vient s'ajouter aussi pour 2020. La Municipalité a vendu deux terrains pour un montant de 97 849\$ en 2020. Nous devons également tenir compte des dépenses prévues en 2020 non effectuées en raison de la pandémie, dépenses moindres que celles planifiées (329 417 \$). L'écart positif en lien avec l'amortissement et le remboursement en capital (36 543\$) et finalement, quelques ajustements divers (-45 142\$). L'administration générale a vécu plusieurs modifications, des départs et arrivées de ressources, dernier élément non négligeable qui a influencé également les résultats de 2020.

Les charges totales de 2020 sont de 3 032 152\$. La distribution des dépenses par secteur est principalement de 20 % à l'administration générale, 12% à la sécurité publique, 19 % des dépenses liées au transport, 14 % à l'hygiène du milieu, 4% aménagement et urbanisme, 9% loisirs et culture 2% frais de financement et 20% amortissement des immobilisations.

### SITUATION ACTUELLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

L'année 2020 a été marquée par une pandémie mondiale qui aura interpellé l'humain et aura ralenti et paralysé toute la planète. Cet événement nous a plongés dans une nouvelle réalité, nous forçant ainsi à adapter nos comportements et nos habitudes de vie. Les Citoyennes et Citoyens de Saint-Gervais ont su faire preuve de résilience et de solidarité, nous les encourageons à poursuivre leurs efforts.

En plus d'appliquer les mesures gouvernementales de santé publique, de l'énergie a été consacrée à renouveler l'équipe administrative de la Municipalité. Les documents en lien avec l'attribution des contrats 2020, la rémunération des élus et les états financiers 2020 sont tous disponibles sur le site internet de la Municipalité au [www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca)

À travers ce tumulte, la Municipalité a tout de même réalisé des projets. Voici en bref, ce qui a retenu l'attention en 2020.

### RESSOURCES HUMAINES

Plusieurs départs se sont succédé au niveau des employés municipaux et ont permis à la Municipalité de réévaluer les postes à combler et à trouver le personnel qualifié. Notre principale priorité, en plus du fonctionnement municipal, est de bien répondre aux demandes citoyennes et ainsi bien diriger leurs demandes. Pour ce faire nous devons revoir la structure même de l'organisation afin de recruter les bonnes personnes et d'être aussi proactifs avec la rétention du personnel déjà en place.

### MISE EN APPLICATION DU PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS

L'intégration de la gestion des actifs dans notre mode de fonctionnement s'est poursuivie. Cet outil de mise en œuvre de saines pratiques de gestion des actifs nous permettra de poser des actions concrètes au moment le plus opportun. Parmi les activités priorisées : l'inspection des poteaux incendie (bornes-fontaines), des ponceaux, des vannes d'aqueduc et finalement l'auscultation des chaussées sur 44 km. La préservation des infrastructures municipales est une obligation pour la pérennité de la Municipalité.

### POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

La Municipalité a procédé au lancement le 14 octobre 2020 dernier de la mise à jour de la politique familles-ainés. Les actions inscrites au plan d'action en lien avec ladite Politique visent à améliorer la qualité de vie de toute la population et cela pour les 5 prochaines années.

### PROJETS RÉALISÉS EN 2020 RÉFECTION

En 2020, quelques projets ont été réalisés notamment la réfection d'une partie du 2<sup>e</sup> rang Ouest 92 500 \$ et la

prolongation des services de l'aqueduc et de l'égout sur une partie de la rue du Repos 279 000 \$.

## ACQUISITION

La Municipalité a obtenu les autorisations requises par la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) et le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) pour la partie de lot 5 462 357. Elle s'est portée acquéreur en décembre 2020 du terrain du développement Lapierre pour la réalisation du projet phase 3. Les démarches pour la planification du projet s'effectueront en 2021 dans le but de la réalisation de l'ensemble résidentiel en 2022. Outre la réalisation de ces projets, des efforts ont été investis pour :

## LOISIRS

Deux demandes de subventions ont été faites en lien avec le Centre Socio-culturel. La première a été déposée en février 2020, et fait suite au dépôt de l'étude concernant la réfection du Centre réalisée en 2018. Pour répondre à des besoins toujours grandissants dans le milieu des loisirs et des espaces communautaires et d'accueil, une deuxième demande a été faite pour le réaménagement et l'agrandissement du Centre. La première a été refusée en décembre 2020 et nous sommes toujours en attente de la réponse pour la deuxième.

Un mandat a été donné à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport en Chaudière-Appalaches (URLS) pour analyser le déploiement des services en loisirs publics de la Municipalité. Différentes méthodes d'intervention municipale en loisirs et culture ont été analysées soit le « faire seule », le « faire avec » et le « faire faire ». Actuellement la Municipalité utilise le mode d'intervention de « faire faire » c'est-à-dire qu'elle délègue à la Corporation des Loisirs l'entière responsabilité des loisirs et culture de la Municipalité. La structure proposée par l'URLS propose un panier de services en loisirs et culture dont la gestion financière serait dirigée par la Municipalité. Plusieurs avantages sont attribués à cette stratégie dont l'efficacité et durabilité à long terme considérant que les rôles de chacun sont bien établis. À la suite de cette recommandation, des discussions ont eu lieu entre la Municipalité et la Corporation des Loisirs afin de convenir et de consolider la structure administrative de la Municipalité dans la prochaine année, et par la suite revoir l'entente entre les Loisirs et la Municipalité.

## PISCINE

Un audit de sécurité de la piscine a été effectué par la société de sauvetage pour inspecter les lieux selon la réglementation sur la sécurité dans les bains publics. Selon le rapport, le lieu de baignade pourra être exploité de manière sécuritaire pour la prochaine saison 2021.

Certains aspects devront faire l'objet de correctifs immédiats ou l'objet d'une planification à moyen terme. La clôture sera remplacée avant l'ouverture de la piscine à l'été 2021 afin de respecter les normes de l'enceinte de la piscine. (note remplacement déjà effectué en avril 2021).

## PROJET DE REGROUPEMENT EN SÉCURITÉ INCENDIE

Bien que les membres de notre conseil aient approuvé les conclusions de l'étude réalisée en 2020 de la mise en commun des services en sécurité incendie selon l'option « Régie », les élus ont convenu de ne pas poursuivre les travaux de réflexion en raison de la localisation des municipalités participantes trop éloignées (Saint-Michel et Beaumont). Votre mairesse était l'instigatrice de ce projet dans lequel sept autres maires du nord de Bellechasse avaient initialement démontré de l'intérêt. Après deux années investies en réunions avec une étude à l'appui, il est dommage de ne pas avoir pu aller plus loin pour valider l'option proposée. Cette avenue prometteuse sur plusieurs plans aurait permis d'optimiser les services incendie en ressources et en équipements.

## URBANISME

L'année 2020 aura aussi été un renouveau pour le département de l'urbanisme à Saint-Gervais. Nous avons recruté un responsable en urbanisme qui sera appelé à aider au développement en plus de répondre aux demandes de citoyens. Nous constatons déjà plusieurs avantages de cette décision bien mûrie par votre conseil.

## FAMILLES

La Municipalité a mis en place un programme de soutien aux utilisateurs de couches lavables dans le but de soutenir les nouveaux parents leur offrant un remboursement de la moitié du prix d'achat avant taxes d'un ensemble de départ de 20 couches lavables jusqu'à un maximum de 100\$ par enfant.

## CONCLUSION

Le rapport annuel de l'auditeur stipule que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. La situation financière de la Municipalité de Saint-Gervais est plus qu'enviable.

En conclusion, je tiens à remercier les membres du Conseil et de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur des employés municipaux engagés. Non seulement vous avez à cœur de bien servir la population de Saint-Gervais, mais vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.

Nous nous devons comme conseil de souligner la grande résilience de nos Citoyennes et Citoyens au cours des derniers mois. La pandémie et la réorganisation des ressources humaines de la Municipalité ont suscité de nouvelles façons de faire pour tous. J'espère que les informations vous auront permis de mieux connaître la situation financière de votre Municipalité.

Manon Goulet, mairesse